Lettre de rentrée 2022-2023

publié le 02/09/2022 - mis à jour le 13/11/2022

Descriptif :

Cette année, l'inspection pédagogique régionale EPS modifie le format de transmission des informations relatives à l'organisation de la discipline par le biais de visioconférences.

Sommaire :

- Partie commune à toutes les disciplines
- Partie spécifique à l'éducation physique et sportive

Partie commune à toutes les disciplines

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de POITIERS et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'apprêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des nouveaux parcours MEEF. Nous restons à leur écoute.
Les deux dernières années scolaires ont été difficiles et nous savons l'engagement qui a été le vôtre pendant ces périodes de crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique et maintenir ce lien indispensable entre l'École et les familles. Ce contexte a montré à quel point nous devions travailler à réaffirmer en permanence le contrat social que porte notre École. Celui-ci se manifeste dans l'égalité des chances pour une École toujours plus inclusive qui réponde aux besoins de chacun des élèves qui nous sont confiés ; une École dans laquelle chacune et chacun trouve sa place grâce à un respect des différences ; une École qui prête une attention au bien-être notamment en luttant contre toute forme de discrimination ; une École qui forme des futurs citoyennes et citoyens capables de s'insérer dans le monde de demain en connaissant les problématiques d'environnement, de développement durable ; une École qui éduque à la distance critique, afin de distinguer ce qui relève des croyances et ce qui se fonde sur des références ; une École qui fait vivre son territoire, qui favorise la mixité, et qui offre à toutes et tous l'ouverture culturelle, l'insertion sociale et professionnelle par une découverte du champ des possibles, l'ambition et une orientation choisie.
Cette École du XXIème siècle, vous en êtes et en serez les acteurs essentiels. Pour atteindre ces objectifs, la formation continue reste un levier qu'il nous faut saisir. Avec la création de l'École Académique de la Formation Continue (EAFC), l'accès aux formations sera plus souple et plus fluide, dans une temporalité et une échelle opérationnelle qui visent à répondre aux besoins du terrain. Chaque inspecteur disciplinaire, mais aussi chaque chef d'établissement, est à vos côtés pour les identifier, créer des dynamiques pédagogiques au sein des établissements, regrouper dans des formations d'initiative locale des enseignantes et enseignants concernés par des problématiques communes. Le travail sur les compétences des élèves et leur évaluation par des modalités variées, à partir à partir des diagnostics que vous pouvez conduire mais aussi des évaluations nationales, la maîtrise des fondamentaux (lire, dire, écrire, compter), la différenciation pédagogique et la prise en compte des élèves à besoins particuliers, les liaisons inter-degrés et inter-cycles particulièrement la liaison troisième-seconde, sont notamment, des objets de travail dont il faut se saisir afin d'assurer la continuité et la fluidité des apprentissages, et ainsi répondre à ce que nous devons, tous, aux élèves. Les démarches d'auto-évaluation des établissements, et la préparation des futurs

projets, sont enfin autant d'occasions de construire des axes stratégiques, des priorités, en étroite liaison avec le contexte d'exercice professionnel.
Nous savons et connaissons l'engagement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

● Partie spécifique à l'éducation physique et sportive

Cette année, l'inspection pédagogique régionale EPS modifie le format de transmission des informations relatives à l'organisation de la discipline par le biais de visioconférences.

Pour cela, trois étapes :
1. Chacune des équipes EPS consulte dans un 1er temps les éléments de rentrée dans le document ci-dessous :

Accueil EPS rentrée 2022 MAJ 12-11 (PDF de 1.2 Mo)

2. Si besoin, les équipes transmettent par le biais du coordonnateur EPS les questions complémentaires suscitées par la lecture des éléments de rentrée figurant sur le document de présentation à **ipr.eps@ac-poitiers** avant le **12 septembre 2022.**

3. Des visioconférences d'une durée d'une heure maximum par département avec un inspecteur aux dates indiquées ci-dessous.

Chaque enseignant(e) peut se connecter sur le lien le (la) concernant.
En cas d'indisponibilité, il vous est possible de vous connecter à une autre visio au lien choisi. Une visio est prévue spécifiquement pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à la réunion de leur département.
Appuyez sur la touche « Ctrl » de votre clavier dans le même temps où vous cliquez sur le lien vous concernant.

Mercredi 14 septembre Horaires et liens vers les visio-conférences

- **Pour la Charente** (+ les établissements de Charente-Maritime suivants : Cozes, Gémozac, Pons, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montlieu La Garde, Montguyon, Saint-Aigulin) : de 16h00 à 17h00.
  - LIEN VISIO CHARENTE
- **Pour la Charente-Maritime** (sauf les établissements de Cozes, Gémozac, Pons, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Montlieu, Montguyon, Saint-Aigulin) : de 17h15 à 18h15.
  - LIEN VISIO CHARENTE MARITIME
- **Pour les Deux-Sèvres** : de 16h00 à 17h00.
  - LIEN VISIO DEUX SEVRES
- **Pour la Vienne** : de 17h15 à 18h15.
  - LIEN VISIO VIENNE
- **Lien ouvert complémentaire** pour celles et ceux qui n'auraient pas réussi à se connecter sur leur créneau dédié le **vendredi 23 septembre de 16h00 à 17h00** :
  - LIEN VISIO COMPLEMENTAIRE

Compte tenu du nombre de personnes qui pourront se connecter et afin de respecter le temps de présentation, seul le dépôt de questions complémentaires dans le chat vous sera possible. A la suite des visioconférences, **une Foire Aux Questions sera déposée sur le site pédagogique afin de répondre aux questions restées en suspens.**

L'inspection pédagogique régionale EPS vous souhaite une excellente rentrée 2022.

Bien cordialement,

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.